



L'assurance me réclame des arriérés d'accident de travail

Par **simcar_old**, le **28/11/2007** à **15:26**

Bonjour, notre assurance nous réclame des arriérés d'accident de travail. Ils disent que nous n'avons assuré depuis le début que 1/2 employé. Sur les avis de paiement, il est pourtant noté : groupe de personnes, accident travail ouvrier. Nous n'avons d'ailleurs jamais déclaré aucun employé ! Sommes-nous obligés de payer la somme élevée qu'ils nous réclament alors que nous avons eu plusieurs accidents de travail et qu'ils sont eu le temps de se rendre compte d'une erreur si erreur il y a ! Merci pour votre réponse. Meilleures salutations.